



**Votre correspondant :**

Maxime LOSSEAU, Chef de service  
071/820.229

[Maxime.losseau@fleurus.be](mailto:Maxime.losseau@fleurus.be)

**Personnes de contact:**

Olivier JONET, Directeur f. f.  
071/820 420

[olivier.jonet@fleurus.be](mailto:olivier.jonet@fleurus.be)

Véronique SERLIPPENS, Secrétaire  
071/820 397

[veronique.serlippens@fleurus.be](mailto:veronique.serlippens@fleurus.be)

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Notre établissement est situé dans une zone de planification du plan d'urgence nucléaire. Même si la possibilité d'un accident dans les installations du site est très faible, les Autorités ont prévu la mise en œuvre de plusieurs mesures visant à protéger la santé de l'ensemble de la population.

Elles pourraient être amenées à recommander, à la Direction de l'Académie, l'application de certaines mesures, voire de toutes, pour protéger le plus efficacement nos élèves.

Sont ainsi visées :

1. **La mise à l'abri** vise à maintenir temporairement les enfants dans un bâtiment fermé (portes, fenêtres et systèmes de ventilation fermés, en les protégeant des effets de la radioactivité extérieure soit de manière préventive soit pendant et après le passage d'un nuage radioactif. L'application de cette mesure permet de réduire fortement l'exposition radiologique.
2. **L'administration de comprimés d'iode** vise à donner une dose bien définie d'iode aux enfants en fonction de leur âge et de leur poids. A cette fin, l'école dispose d'une quantité de comprimés d'iode suffisante pour protéger l'ensemble des élèves.
3. **L'évacuation de l'établissement** constitue une mesure extrême. Bien que peu probable, elle pourrait être ordonnée par les Autorités fédérales gestionnaires de la crise et uniquement par elles. Dans ce cas, les enfants seront évacués avec le maximum de sécurité, vers un centre d'accueil. Les coordonnées de ce centre seront communiquées par les Autorités compétentes.

Vous remerciant de votre collaboration, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos meilleures salutations.

La Direction et les équipes éducatives  
de l'Académie de musique René Borremans.



uniquement si votre enfant présente une contre-indication connue à la prise d'iode

## ATTESTATION A COMPLETER ET A RENDRE AU SECRETARIAT DE L'ACADEMIE

NOM DE L'ELEVE : .....

PRENOM DE L'ELEVE : .....

Adresse complète : .....

Tél. / GSM : .....

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie par la présente que,

**(Nom, prénom de l'élève)**

présente une contre-indication médicale à la prise de comprimés d'iode.

Cet élève peut / ne peut pas (\*), lorsque les Autorités recommandent la prise d'iode dans le cadre d'un accident nucléaire, prendre un médicament de substitution que je lui ai prescrit, à savoir :

A raison de **(posologie)**

Le ..... / ..... / .....

Signature et cachet du médecin

(\*): biffer la mention inutile